



Comité international contre la répression

(pour la défense des droits syndicaux et politiques)

Communiqué

Délégation au ministère de la Justice pour la levée des inculpations de C. Tein, Président du FLNKS, et de ses camarades du FLNKS.

Ce jeudi 12 mars, une délégation composée de représentants du CICR, du député de la France Insoumise Jérôme Legavre et de responsables syndicalistes s'est rendue au ministère de la Justice, place Vendôme.

Pour rappel, cela fait des mois que des démarches ont été entreprises, que s'est développée une campagne qui a reçu le soutien de centaines et de centaines de militants des droits de l'homme, de syndicalistes, de députés, de personnalités – dont Annie Ernaux – et de bien d'autres personnalités et citoyens, pour exiger l'abandon des poursuites judiciaires contre Christian Tein et ses compagnons du FLNKS.

Force est de constater qu'après avoir tenu plusieurs conférences de presse, dont l'une à l'Assemblée nationale, et après nous être déplacés à deux reprises, nous avons – comme aujourd'hui – trouvé porte close.

Une nouvelle fois nous nous adressons à Monsieur Gérald Darmanin, Garde des Sceaux :

Monsieur le Ministre, pensez-vous qu'une telle attitude ait la moindre chance de nous faire renoncer aux requêtes bien fondées que nous formulons depuis plusieurs dizaines de mois ? Une exigence légitime reste légitime, l'Histoire montre que les portes closes ne restent jamais définitivement fermées devant une cause juste.

Monsieur le Ministre, permettez-nous de vous rappeler – à vous ainsi qu'aux plus hautes autorités de ce pays – qu'en matière de justice il y aurait beaucoup à dire. Evoquons ici ce qu'il faut bien appeler le kidnapping dont ont été victimes Christian Tein et ses camarades, jetés dans un avion, menottés, puis tenus à l'isolement pendant un an dans les prisons françaises. Evoquons les militants kanak assassinés au mois de mai 2024 et dont les assassins courent toujours. Et que dire des plus de 80 jeunes kanak déportés, emprisonnés à 17 000 km de chez eux, dont l'un est décédé récemment faute de soins ?

Est-il possible de tolérer un tel déni de justice dans une République prétendument exemplaire, mais qui se comporte en l'espèce comme une méprisable dictature ?

Monsieur le Ministre, rien ne nous fera renoncer à l'exigence de la levée complète des inculpations à l'encontre des militants kanak car celles-ci relèvent d'une raison politique d'État.

Veillez croire à l'assurance de notre détermination totale pour continuer de mobiliser et de sensibiliser les militants et l'opinion publique contre ce déni de justice, pour la levée de toutes les inculpations et pour que le peuple kanak puisse vivre libre et dans la dignité.

Face à ce nouveau refus, la délégation considère qu'elle n'a pas d'autre choix que de poursuivre et d'amplifier la mobilisation pour dénoncer cette injustice d'État. Nous ne renonçons pas.

Délégation composée de :

Gérard Bauvert, président d'honneur du Cidr

Jérôme Legavre, député à l'assemblée nationale et membre du comité d'honneur du
Cidr

Miguel Martinez, universitaire, secrétaire du Cidr

Michel Sidoroff, écrivain, membre du Cidr

Bernard Sirkis, syndicaliste, membre du Cidr

François Trinquet, syndicaliste



*de gauche à droite : M. Sidoroff, G. Bauvert, M. Martinez, J. Legavre, F. Trinquet
photo prise par B. Sirkis*